



Ariège

Foix, le 29 mai 2017

Madame, Monsieur,

Les 300 000 entreprises du secteur de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie restauration que nous représentons au sein de la CGAD, sont au cœur des territoires. Implantées aussi bien en centre-ville qu'en centre bourg, elles assurent par leur présence le lien social et permettent le maintien de la population. Elles contribuent fortement à l'emploi dans les territoires mais également à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes.

Ces entreprises emploient 1.1 millions d'actifs (salariés et non-salariés) et forment chaque année près de 150 000 jeunes parmi lesquels 75 000 apprentis.

Dans notre région, notre secteur représente plus de 29 900 entreprises et 99 500 emplois.

En tant que candidat aux prochaines élections législatives, je tenais à vous communiquer les propositions de notre secteur.

Au travers de ces propositions, il s'agit de construire les bases d'une politique dynamique au service du développement des entreprises et de l'emploi.

Ces propositions s'articulent autour de sept grandes thématiques :

- Valoriser les métiers et la qualification et contribuer au développement des emplois
- Recréer des territoires harmonieux où il fait bon vivre
- Assurer, enfin, une concurrence loyale entre tous les acteurs exerçant une même activité. S'assurer du respect du principe : « mêmes droits, mêmes devoirs » en matière fiscale, sociale et technique quel que soit la forme de commercialisation (exploitation agricole, vente en ligne, structure collaborative, ...)
- Favoriser le développement des entreprises
- Favoriser la transmission des entreprises
- Préparer les entreprises aux nouvelles mutations
- Accompagner les entreprises non-sédentaires

La CGAD attend de l'Assemblée Nationale qu'elle mette en œuvre une politique qui témoigne de son intérêt pour ces entreprises de proximité et qui leur permette de se développer. Nos propositions vont dans ce sens. Je serais très heureux de vous rencontrer afin d'échanger avec vous sur ce dossier.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

Le Président

C.VITAL

